

PATRIMOINE BÂTI

AGIR AU QUOTIDIEN

Biographies des intervenants et résumés de leur présentation



Les enjeux et les défis de la préservation et la mise en valeur du patrimoine – L'expérience de la Ville de Joliette

Durant ce colloque, un partage sur l'expérience du processus d'adoption d'un règlement de citation visant à reconnaître officiellement la valeur patrimoniale d'une quarantaine de bâtiments vous sera exposé ainsi que les enjeux et les défis qui ont été surmontés pour mener à terme ce projet. L'importance d'une approche participative et du soutien financier dans le cadre d'un tel projet de protection, de conservation et de mise en valeur du patrimoine sera également abordée, notamment par le biais de la brève présentation du programme d'aide financière adopté par la Ville de Joliette et dédié aux bâtiments cités patrimoniaux.

par Paskal Guilban

M. Paskal Guilban est directeur adjoint du Service d'aménagement du territoire à la Ville de Joliette depuis 2012. Il œuvre dans le domaine de l'urbanisme depuis une quinzaine d'années et il est membre de l'Ordre des Urbanistes du Québec. Il est un des principaux responsables de l'adoption du règlement sur la citation de biens patrimoniaux sur le territoire de la Ville de Joliette. Il siège également sur le conseil local du patrimoine de la Ville à titre de secrétaire et de personne-ressource.

La réalité de l'application au quotidien des outils législatifs – le cas de la Ville de Baie-Saint-Paul

Baie-Saint-Paul recèle un paysage contrasté de mer et de montagnes, véritable barrière naturelle qui l'a gardée longtemps isolée du reste du Québec. Ainsi, la beauté de son patrimoine bâti et de ses paysages a pu être conservée ce qui a attiré de nombreux peintres lui conférant sa réputation de « paradis des artistes ». Aujourd'hui devenue destination chouchou des Québécois pour leurs vacances et leurs escapades, Baie-Saint-Paul fait l'envie de bien des municipalités.

Depuis plus de 20 ans, la Ville a multiplié les actions dans le but d'assurer un avenir plus pérenne à son patrimoine, soit par la mise en place de programmes de subventions et d'aides techniques, soit par la réalisation de guides et fiches-conseils, ou encore par la mise en place de règlements discrétionnaires tels que PAE et PIIA.

Vu de l'extérieur il semble que la Ville soit exemplaire en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine. Mais est-ce vraiment la réalité ? Qu'allons-nous observer si nous soulevons le « coin du tapis » ? Est-ce que les outils provenant de la LAU et de la Loi sur la protection du patrimoine culturel sont adéquats et efficaces ? Est-ce que la conservation du patrimoine naturel et bâti va de soi et est maintenant ancrée dans les façons de faire des Baie-Saint-Paulois, ou est-ce encore une bataille constante pour en assurer leur sauvegarde ?

par Diane Lemire

Détentriche d'un baccalauréat en urbanisme et d'une maîtrise en conservation du patrimoine, Mme Lemire est directrice du Service de l'urbanisme et du patrimoine de la Ville de Baie-Saint-Paul depuis 2003. Elle a participé à la création et la consolidation du service qui aujourd'hui compte 5 membres permanents, sans compter les nombreux mandats externes donnés chaque année (urbaniste, architecte, architecte paysagiste, etc.). Un de ses domaines de prédilection est l'intégration et la mise en valeur du patrimoine et des paysages.

Elle apprécie particulièrement les règlements discrétionnaires tels que le PIIA, le PAE et l'usage conditionnel, qui sont parmi les meilleurs outils pour atteindre les objectifs de protection du patrimoine bâti et des paysages. Mme Lemire est membre de l'Ordre des Urbanistes du Québec depuis 2001.

Les acteurs du patrimoine, de l'activiste à l'entrepreneur

La dernière année a amené la question du patrimoine à l'avant-plan de l'actualité. Si les projets controversés soulignent les ratées du système actuel de protection du patrimoine, il en demeure qu'un nombre important de réalisations témoigne des qualités des outils disponibles aux acteurs locaux pour mener à bien leurs projets de préservation et de mise en valeur du patrimoine. À partir d'une relecture du processus de mise en œuvre de quelques projets récents de mise en valeur patrimoniale, la présentation identifiera les acteurs clés impliqués dans le succès, ou l'échec, de ces projets ainsi que les défis ou obstacles auxquels ils ont su faire face. L'énumération des cas permettra de dresser un profil type des acteurs afin de souligner le caractère varié des outils, processus et interventions utilisés. L'hypothèse avancée est qu'au-delà de la réglementation, des contraintes financières et des pressions immobilières, l'action patrimoniale repose sur une valorisation des démarches collectives dans la conduite des projets.

par Patrick Marmen

Patrick Marmen est consultant en design urbain et chercheur associé à la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal. Diplômé en architecture de l'Université Laval, il a participé, depuis 2002, à la réalisation de plusieurs études de caractérisation des paysages québécois. Il agit également à titre de conseiller professionnel pour la coordination de concours de design. Il est coauteur du livre YUL/MTL : Paysages en mouvement, lauréat d'un Prix national d'excellence 2016 de l'Association des architectes paysagistes du Canada. Il est président du Comité Jacques-Viger de la Ville de Montréal et membre du conseil d'administration d'Action patrimoine.

Les mesures de protection de la Loi sur le patrimoine culturel à la lumière de la jurisprudence et de l'actualité récente en matière de patrimoine bâti

Cette présentation vise à démystifier les mesures de protection prévues par la Loi sur le patrimoine culturel ainsi que les pouvoirs d'action qu'elle confère au gouvernement provincial et aux municipalités. Nous étudierons la portée de ces pouvoirs en matière de protection du patrimoine afin de comprendre comment ils s'articulent pour les acteurs qui souhaitent s'en prévaloir. Nous commenterons finalement leurs limites pratiques à la lumière de l'actualité récente, laquelle a été ponctuée de nombreux cas de démolition d'immeuble à valeur patrimoniale, et ce, afin de comprendre les difficultés d'application que certaines de ces mesures de protection peuvent poser. Nous ferons finalement état des enseignements des tribunaux supérieurs par une revue de l'intéressante, mais rare jurisprudence sur la question de protection du patrimoine culturel.

par Audrey-Anne Béland

Audrey-Anne Béland est une avocate en droit municipal et administratif au sein du cabinet BCF à Québec. À ce titre, elle conseille et représente des municipalités en matière d'aménagement et d'urbanisme, d'environnement et d'expropriation. Elle agit également pour des particuliers et des entreprises dans toutes les sphères du droit administratif, dont des litiges à caractère immobilier ainsi qu'en matière de fiscalité municipale. Audrey-Anne siège au conseil d'administration d'Action patrimoine depuis deux ans et agit maintenant à titre de secrétaire de l'organisme.

Il était une fois... une belle d'autrefois! – L'histoire d'un parement de vinyle qui pâlit le bâti

Le conférencier partage sa passion à restaurer, depuis 1998, la maison Hormidas-Lauriault. Sa résidence de 1905 est d'un style architectural de tendance victorienne. Elle s'inscrit dans le paysage urbain du secteur patrimonial et historique du Vieux Pointe-aux-Trembles. Par ses interventions, cette maison renaît de son anonymat (la plupart de ces traits de caractère distinctifs ont été arasés dans les années 80 par le recouvrement de ses façades d'un parement de vinyle blanc). Il se consacre à redonner vie aux principaux éléments de menuiserie décorative (consoles à denticule, corniches, chambranles et rayons de soleil ornant la porte-lucarne) ainsi qu'à la restauration de la galerie. C'est l'expérience d'un particulier décidé à agir concrètement dans le but de sauvegarder une trace de notre patrimoine bâti, conscient que la timidité des programmes de soutien envers les propriétaires de maisons anciennes reste futile sous l'égide d'un encadrement réglementaire.

par Pierre Bleau

Natif de Pointe-aux-Trembles, Pierre Bleau achète en 1998 une maison centenaire. Sa profession d'ingénieur en génie civil (ÉTS) et sa maîtrise en analyse et gestion urbaine (MAGU) sont renforcées d'habiletés manuelles pour les métiers traditionnels. Il s'engage volontairement dans un projet de restauration qu'il poursuit toujours. Il est sensible au patrimoine et à l'histoire locale. Il devient membre à vie de la Société de généalogie canadienne-française dès l'adolescence. Pendant dix ans, il est administrateur au sein de l'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles. Il collabore bénévolement à titre de membre à la revue La Lucarne des Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec [APMAQ].

Héritage Abbotsford, un œuvre d'amour

Le site patrimonial du rang de la Montagne à Saint-Paul-d'Abbotsford est un trésor que le gouvernement du Québec a classé en 2004. L'année suivante, Héritage Abbotsford, un organisme sans but lucratif, était formé par des citoyens attentifs au patrimoine, afin de veiller à l'entretien et à la restauration de cet unique lieu de mémoire. Héritage Abbotsford s'est donné comme mandat de mettre en valeur l'ensemble du site historique et de promouvoir son utilisation par les citoyens de la municipalité et de renforcer sa renommée en tant que ressource patrimoniale provinciale. Cette action s'adresse aussi bien au public tant local que régional. C'est la raison pour laquelle nous essayons de lever des fonds non seulement en proposant des activités culturelles de haut niveau qu'en sollicitant tous les programmes gouvernementaux et les donateurs privés qui visent à mettre en valeur le patrimoine. En s'appuyant sur les illustrations contenues dans le site heritageabbotsford.org, Marie-José Raymond et Jean-Marie Bergman expliqueront les démarches pour assurer la pérennité de l'utilisation citoyenne du site.

par Marie-José Raymond

C'est une expérience impressionnante qu'apporte la productrice Marie-José Raymond aux films et aux grandes séries de télévision qu'elle met en route. Licenciée en Histoire, elle a d'abord poursuivi une carrière d'actrice et d'animatrice avant de passer derrière la caméra où elle est devenue producteur, s'impliquant aussi dans la scénarisation des œuvres qu'elle produit. Expérimentée en coproduction, elle a travaillé en Italie avec Carlo Ponti et Ettore Scola, en France avec la SFP et plusieurs autres sociétés. Marie-José Raymond a produit ou coproduit une quinzaine de longs métrages, dont plusieurs ont été primés dans les festivals internationaux. Cofondatrice de Éléphant, mémoire du cinéma québécois, qu'elle a codirigé de 2007 à 2019, elle a aussi fondé Héritage Abbotsford avec Claude Fournier, Ron et Marie-Cécile Fisk en 2005.

et Jean-Marie Bergman

Jean-Marie Bergman est né à Paris et éduqué en France, aux États-Unis et au Canada. Au cours de sa carrière, M. Bergman a enseigné les sciences politiques, a été conseiller du commissaire aux langues officielles et du Président de l'ACDI, a dirigé le Champlain Regional College, le Centre d'exportation technologique de la Chambre de commerce de Paris, la Chambre de commerce française en Grande-Bretagne et celle du Canada. Il est membre de l'Ordre des Administrateurs agréés.

Résident de Saint-Paul-d'Abbotsford depuis 2004, il participe à de nombreux comités civiques et cofonde la Fondation des enfants de l'opéra. Depuis 2018, M. Bergman est président d'Héritage Abbotsford.

